

CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

CONTRAT DE REMPLACEMENT À TEMPS PLEIN (35 HEURES / SEMAINE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONCOURS P-17-18-03

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation des programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.
- Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.
- Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.
- Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.
- Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.
- Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.
- Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.
- Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

QUALIFICATION REQUISE

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation, champ adaptation scolaire.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Expérience en adaptation scolaire
- Habileté à communiquer verbalement et par écrit
- Capacité reconnue d'animation et de travail en équipe
- Connaissance des orientations pédagogiques et de la structure du programme de formation de l'ordre d'enseignement primaire
- Réussite à un test de français écrit

CONDITIONS DE D'EMPLOI : régies par la convention collective du personnel professionnel (CSQ)

TRAITEMENT ANNUEL : de 41 560 \$ à 78 792 \$

CANDIDATURE

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir une lettre de motivation ainsi que leur curriculum vitæ **au plus tard le 22 août 2017 à 16 h 30**, en mentionnant le numéro de concours P-17-18-03, à l'attention de :

Madame Émilie St-Amand, agente d'administration
Commission scolaire Marie-Victorin
Service des ressources humaines
13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7

Télécopieur : 450 670-9604

Courriel : cvprofessionnel@csmv.qc.ca

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.